

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 8 JUIN 2016 à 18 heures 00

DATE DE LA CONVOCATION : 3 JUIN 2016

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, Maire
Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Carole CISSE, Adjoints
Edmond CADET – Alain BOITTE – Margot MERLE – Charlotte LANDRE - Aurélien
VINCENT – Bernadette TELMON – Gilles du CHAFFAUT - Patrick LESPINASSE

Procurations :

Aurélie BERNARD à Charlotte LANDRE
Christophe MARTIN à Anne-Marie FORGEOUX
Bruno BOUCHARD à Roger GUGLIELMETTI

Secrétaire de séance :

Edmond CADET

La séance est ouverte à 18 h 00, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, Maire.

Madame le Maire informe l'assemblée que la délibération concernant la création CLAVAP (Commission Locale Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) est à retirer à l'ordre du jour.

Madame le Maire donne, lecture des décisions qu'elle a prises sur le fondement de la délibération des délégations données par le Conseil Municipal, n°021/2014 en date du 9 avril 2014, depuis le 23 mars 2016.

I – Délibérations du Conseil municipal

1°/ Délibération n°029/2016 – Diversification de l'offre – Valorisation de l'eau chaude naturelle – Grands Bains du Monétier – Plan de financement modifié

Les travaux destinés à l'amélioration de l'offre commerciale des Grands Bains (étage Romano-Irlandais) et à la valorisation de la ressource chaude du Monétier par des animations-soins à l'eau naturelle aux caractéristiques minérales spécifiques ont fait l'objet d'une programmation générale par un Cabinet spécialisé en thermo-ludisme qui permet le dépôt des demandes de subventions auprès des financeurs.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement suivant :

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE – VALORISATION DE L'EAU CHAUDE NATURELLE – Grands Bains du Monétier	
Conseil Régional FRAT 2 ans	26.67 % soit 400 000 €
Etat – FNADT - CIMA	18.80 % soit 282 000 €
Europe - POIA	6.67 % soit 100 000 €
Conseil Régional – Espace Valléen ou contrat Stations	9.41 % soit 141 000 €
Commune	38.47% soit 577 000 €

Le conseil Municipal sollicite les services de l'état, de la Région et de l'Europe conformément au plan de financement arrêté ci-dessus et autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions et à entreprendre toutes les démarches nécessaires au financement du projet.

Messieurs Lespinasse et du CHAFFAUT ne participeront pas au vote pour manque d'informations. Mme le Maire indique que certains règlements d'attribution de subventions ne sont pas encore définis et qu'il conviendra sans doute de réviser ultérieurement ce plan de financement prévisionnel.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

2°/ Délibération n°030/2016 – Chapelle Saint André : rénovation – avenants aux marchés de travaux

-Lot n°1 : Maçonnerie (pierre récupérées) pierre de taille-Entreprise Glénat : avenant d'un montant de 6118.12 € HT (diminution de 4.48% du marché initial)

-Lot n°2 : Charpente couverture (pose d'un tirant) – Entreprise Eurotoiture : avenant d'un montant de 6827.34 € HT (augmentation de 12% du marché initial)

-Lot n°5 : Menuiserie (fenêtre ronde changée, porte réparée) – Entreprise Glénat : avenant d'un montant de 2810.10 € HT (augmentation de 17.26 % du marché initial)

Ces 3 avenants ont été présentés en commission des marchés

Le Conseil Municipal approuve les trois avenants aux marchés de travaux de rénovation de la Chapelle St André et autorise Madame le Maire à procéder à leur signature.

Approuvé à l'unanimité

3°/ Délibération n°031/2016 – Office du tourisme Serre-Chevalier – Participation à la navette Modane/Serre-Chevalier

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une participation de 7500€ à l'office du Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon, à l'identique de la saison précédente.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°032/2016 – Coupe affouagère

Le Conseil Municipal approuve la liste des affouagistes et fixe la contribution des ayants droits à :

-1 journée de corvée + 30 €

-60 € si non-participation à la journée de corvée.

Approuvé à l'unanimité (C.Rebatel et R.Guglielmetti ne prennent pas part au vote)

5°/ Délibération n°033/2016 – Achat parcelles L129, R1026 et 1027 et S158

Le Conseil Municipal approuve l'achat des parcelles L129, R1026, R1027 et S158 pour un montant de 8050€.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette acquisition.

Approuvé à l'unanimité

6°/ Délibération n°034/2016 – Scot : validation des UTN (Unités Touristiques Nouvelles)

Le Conseil Municipal se prononce sur le principe des projets d'UTN pour en permettre la prise en compte dans le SCoT.

Le Conseil Municipal autorise la création de plusieurs Unités Touristiques Nouvelles reflétant un projet de territoire cohérent.

Approuvé à l'unanimité

7°/ Délibération n°035/2016 – Ventes parcelles communales AB1320,1318,1316 et 960

Le Conseil Municipal approuve la vente des parcelles AB1320, 1318, 1316 et AB 960 (pour partie) au prix de 3000€ à la copropriété « l'Eyssaben du Monétier ».

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette acquisition.

Approuvé à l'unanimité

8°/ Délibération n°036/2016 – Achat parcelle R147 appartenant à Mme Sylvie LIAUTHAUD

Le Conseil Municipal approuve l'achat de la parcelle R147 d'une superficie de 54m² pour un montant de 150€.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette acquisition.

Approuvé à l'unanimité

9°/ Délibération n°037/2016 – Echange Commune /SONAEVA – modification délibération n°76/2009

Le Conseil Municipal approuve la désaffectation de cette partie complémentaire de domaine public matérialisé sur le document d'arpentage, son déclassement et approuve dans un deuxième temps l'échange du domaine public désaffecté et déclassé.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette acquisition.

Approuvé à l'unanimité

10°/ Délibération n°038/2016 – Conventions de sous-traitance avec la SPL EAU Services Haute Durance

Le Conseil Municipal valide la commande de l'étude relative à la fourniture et la pose de compteurs individuels pour l'eau potable sur l'ensemble de la commune à la SPL pour un montant de 49 740,98 € TTC.

Le Conseil Municipal confie à la SPL les prestations d'assistance à la relève, la facturation et l'encaissement des abonnés du service de l'eau potable communale, ainsi que la fourniture de pièces de fontainerie, compteurs d'eau et prestations de réparations de réseau, en fonction des besoins de la commune.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

La journée citoyenne est fixée à la date du 1^{er} Octobre 2016. Elle sera, à leur demande, pilotée par MM. Du Chaffaut et Lespinasse. Une communication dans le bulletin municipal sera réalisée pour informer la population.

Programme animations Juin : Saint-Pierre les 25 et 26 Juin, Fête de la cantine scolaire, le 30 juin, Fête de l'école le 1^{er} Juillet.

Canal Guibertin : ce canal nécessiterait des travaux d'entretien importants. Une ASA est en cours de constitution (projet déposé en Préfecture). Elle aura pour vocation d'assurer notamment l'entretien du canal Guibertin et du canal de Ville.

Commission extra-municipale de l'eau : il est demandé que les réunions de cette commission soient relancées, notamment au regard des projets importants actuellement menés (pose de compteurs, ASA...). Mme le Maire prend note et demandera aux élus responsables de réunir les commissions.

Réunions dans les hameaux : des réunions seront prévues au Serre-Barbin et au Freyssinet (lavoir) d'ici l'automne.

La séance est levée à 19 heures 50.